

**Allocution de bienvenue du Ministre de
la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
du Bénin à l'occasion de la cérémonie
d'ouverture de la réunion des Ministres
de la Jeunesse et des Sports des pays
membres de la Communauté
Economique des Etats de l'Afrique de
l'Ouest (CEDEAO).**

Date : Vendredi 25 juillet 2008

Heure : 09 heures 30

Lieu : Bénin Marina Hôtel (Cotonou).

- Excellence Monsieur le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Messieurs les Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports de l'espace CEDEAO ;
- Madame la représentante de la Commission de la CEDEAO ;
- Mesdames et Messieurs les Experts ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs.

Je suis particulièrement heureux et très fier de voir mon pays le Bénin, terre de liberté et de fraternité, accueillir la présente réunion sectorielle des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays membres de la CEDEAO.

Qu'il me soit d'abord permis de remercier très respectueusement son Excellence, Monsieur le Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement, ici représenté par le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, pour avoir autorisé et rendu possible la tenue effective de la rencontre de ce jour, vendredi 25 juillet 2008 à Cotonou.

Si aujourd'hui, la Jeunesse et les acteurs du mouvement sportif béninois peuvent se réjouir du choix porté sur notre pays pour abriter cette réunion, il n'est pas moins vrai que cet honneur

qui nous échoit revient en grande partie à tous ceux qui ont accepté de répondre à notre invitation et particulièrement au Président de la Commission et au Directeur du Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports (CDJS) de la CEDEAO dont la sagacité et les sollicitudes méritent d'être saluées.

Comme il convient en de pareilles circonstances, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir moral, celui de vous souhaiter la bienvenue chez vous

Au Bénin et soyez en rassurés, tout est mis en œuvre pour rendre votre séjour agréable.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il me paraît opportun de rappeler qu'en signant le Traité de la CEDEAO le 28 mai 1975 à Lagos, les Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres ont bien perçu l'impérieuse nécessité d'accélérer le progrès économique, social et Culturel de la Zone Ouest africaine grâce à la mise en

œuvre de politiques multisectorielles et d'actions d'intégration régionale afin d'améliorer le niveau de vie de leurs populations respectives et par ricochet celui des peuples de toute la région. Ainsi, le Traité de Lagos en son article 3, alinéa 1^{er} stipule clairement : « *la Communauté vise à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une Union Economique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité*

économique, de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

La CEDEAO a donc été créée pour favoriser la coopération économique entre les Etats et des échanges fructueux entre les populations en vue d'une véritable intégration régionale voire africaine. Outre cette vocation première, la CEDEAO se révèle aussi être un cadre de solidarité dans divers

domaines. C'est à ce titre que, suite à la création de cet espace de rencontre entre les gouvernants au plus haut niveau, les Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports de cette Communauté, à leur tour, ont créé *la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports CMJS/CEDEAO en 1982 à Conakry en Guinée afin de participer activement à la dynamique du processus d'intégration régionale.*

Dans le souci de la rendre plus performante, la **Conférence des**

Ministres, creuset de réflexion, d'échanges et de propositions d'actions idoines des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports a été transformée en **Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO** (CDJS/CEDEAO) par Décision n° A/DEC 13/01/05 du 19 janvier 2005 de la 28^{ème} Session de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables invités,**

Il est aujourd'hui bien aisé de constater que face à la dégradation continue du niveau de vie des populations, les Etats et Gouvernements de notre espace commun portent une attention particulière à la lutte contre la pauvreté, au chômage des Jeunes et à la promotion du Sport de haute compétition voire les Jeux de la CEDEAO.

A cet effet, les actions entreprises par le **Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO** ces deux dernières années ont permis de doter notre espace communautaire d'une Politique régionale de la Jeunesse et à compléter les efforts déployés par les pays membres à travers des initiatives visant la satisfaction des besoins en formation et en emploi des jeunes.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'importance de notre présente rencontre n'étant plus à démontrer, je saisis cette occasion qui m'est offerte pour nous exhorter, en notre qualité de premiers responsables des questions de la jeunesse et des sports à plus de détermination et de persévérance afin que tous les documents approuvés par notre forum reçoivent par le biais du Conseil des Ministres l'approbation de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO.

Par ailleurs, qu'il me soit permis d'emprunter cette tribune pour réaffirmer nos vœux les plus sincères pour que soit effective l'édition 2009 des Jeux de la Communauté.

▪ **Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,**

▪ **Chers collègues,**

Permettez-moi enfin de souligner qu'au regard de la qualité et du sérieux qui ont caractérisé les deux jours de travaux préparatoires accomplis par les

Experts à qui nous réitérons nos félicitations, je ne doute point que toutes les attentes placées en cette réunion puissent être satisfaites.

Plein succès à nos travaux,

Vive la Jeunesse ouest africaine,

Vive le Sport dans l'espace

CEDEAO,

Je vous remercie.